

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2013

❧❧❧

Présents :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Jean-Pierre DOMEQO,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Yves TOURAINE, Mme Anne BARBET,
M. Robert BAREILLE, Mme Dolorès CABELLO, M. Patrick MAILLET,
Mme Véronique PEBEYRE, Adjointe,
Mme Marie-José ROMEO, Mme Georgette SALHI, M. Jean-Michel BRUGIDOU,
Mme Eliane BELLEGARDE, Mme Eliane YTHIER,
Mme Elisabeth SALTHUN-LASSALLE, M. Philippe GARROTE,
M. Jean-Pierre ARANJO, M. Fabien REICHERT, M. Gilles BITAILLOU,
M. André LABARTHE, Mme Jeanne LARAN, M. Michel ADAM,
M. Daniel LACRAMPE, Mme Florence AGRAZ, Mme Jany N'HAUX.

Délégations de vote :

Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,
Mme Jeanine DUTECH donne pouvoir à Mme Georgette SALHI,
M. Jean-Marie GINIEIS donne pouvoir à M. Patrick MAILLET,
Mme Nathalie REGUEIRO donne pouvoir à Mme Anne BARBET,
M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Jean-Pierre ARANJO,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
M. Gilbert EHRET donne pouvoir à M. André LABARTHE.

❧❧❧

12 - INFORMATION SUR LES CONTRATS D'EMPRUNT ET LIGNE DE TRESORERIE PASSES EN 2013

Monsieur MAILLET expose qu'en 2013 trois contrats d'emprunt ont été souscrits pour un montant total de 2 millions d'euros. A noter que les soldes des sommes contractées ne seront encaissés en 2013 que suivant les besoins effectivement constatés. Les caractéristiques des contrats sont les suivantes :

a) Emprunts :

Budget Ville :

Financier : Crédit Foncier
Montant : 1 000 000 €
Durée : 15 ans
Echéances : trimestrielles
Types : emprunt taux fixe
Taux : 3,67 %

Financier : Crédit Agricole

Montant : 500 000 €

Durée : 15 ans

Echéances : annuelles

Types : emprunt taux variable : 3,14 % indexé sur le tec 5

A noter que le principe du contrat est de bloquer le taux de 3,14 % sur 5 ans. Et ensuite d'appliquer une variation suivant l'index avec la sécurité de pouvoir sortir sans frais.

Budget assainissement :

Financier : Crédit Agricole

Montant : 500 000 €

Durée : 15 ans

Echéances : annuelles

Types : emprunt taux variable : 3,14 % indexé sur le tec 5

A noter que le principe du contrat est de bloquer le taux de 3,14 % sur 5 ans. Et ensuite d'appliquer une variation suivant l'index avec la sécurité de pouvoir sortir sans frais.

b) Ligne de trésorerie :

Par ailleurs, comme les années précédentes, la commune dispose d'une ligne de trésorerie dont les intérêts sont répartis sur les 3 budgets. Ses caractéristiques sont les suivantes :

Financier : Caisse d'Epargne

Montant maximum : 1 000 000 €

Conditions : Euribor 1 semaine + 1,50 %.

Durée : 1 année à compter du 01/09/2013.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL,**

- **PREND** acte de cette information.

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, ledit jour 18 décembre 2013.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 23/12/2013

Bernard UTHURRY